

RÉPONSE – M 220 A – 23.04

Réponse du Conseil administratif à la motion M 220 - 22.12

déposée par Monsieur Cédric BRINER, Conseiller municipal

relative à l'objet suivant :

UN ACCÈS SÉCURISÉ AUX SENIORS DU STADE DE FOOT DE VERNIER-VILLAGE

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

La motion M 220 - 22.12 a été adressée par votre Conseil au Conseil administratif en l'invitant à installer une main courante sur l'escalier reliant le terre-plein central aux abords des terrains du stade de Vernier.

Afin de répondre à cette invite, les services communaux ont procédé à l'installation de deux mains courantes.

Les seniors peuvent ainsi se mouvoir sans devoir demander de l'aide et les lieux sont directement accessibles.

La motion M 220 - 22.12 est ainsi close.

Martin STAUB
Conseiller administratif

Vernier, le 27 mars 2023

